

Fiche d'inscription

SÉJOUR SPORT AVENTURE

du 22 au 31
JUILLET 2024

INFORMATIONS SUR LE JEUNE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

INFORMATIONS SUR RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Adresse (si différente)

Email :

INFORMATIONS SUR RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Adresse (si différente)

Email :

Numéro de sécurité sociale :

Numéro de police du contrat et
adresse de la compagnie d'as-
surance extra scolaire :

En cas d'absence des
parents, personne à
prévenir en cas d'urgence :

Je soussigné(e)

autorise mon enfant

n'autorise pas mon enfant

à être photographié, filmé et à apparaître dans les supports de communication de la Commune de Bièvres.

Fait le

À

Signature :

PARTICULARITÉS, PROBLÈMES DE SANTÉ

Problèmes de santé :

Traitement
(joindre ordonnance) :*

Allergies :

Régime alimentaire
particulier :

* Aucun traitement ne peut être administré sans une ordonnance du médecin. Merci de les fournir avec le dossier avant le jour du départ.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre enfant porte des lunettes : Oui Non

Votre enfant porte un appareil dentaire : Oui Non

Votre enfant porte un appareil auditif : Oui Non

Autres recommandations utiles (comportement du jeune, problème de sommeil, énurésie nocturne, etc.) :

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

Je soussigné(e)

autorise mon enfant

à participer au mini séjour sensation à Biscarosse et aux activités effectuées durant ce séjour organisé par la Commune de Bièvres.

Fait le

À

Signature :

Je soussigné(e)

atteste que mon enfant

a obtenu son attestation d'aisance aquatique lui permettant de pratiquer les activités aquatiques prévues durant ce séjour et m'engage à faire parvenir une copie de cette attestation à l'équipe encadrante avant le départ ainsi qu'une copie des vaccins à jour et de la carte d'identité de mon enfant.

Fait le

Signature :

QUOTIENT FAMILIAL

Je soussigné(e)

certifie avoir vérifié auprès de la mairie que mon quotient familial correspond à la tranche

et que je m'engage à payer la somme de _____ € correspondant au coût total du séjour selon les modalités prévues*.

Fait le

À

Signature :

*pour rappel : un acompte est demandé à l'inscription, et le restant est du le mois précédent le séjour.

LES TARIFS Contactez l'accueil de la Mairie pour faire calculer votre quotient.

Tranches	Quotient familial	Séjour jeunes	Coût du séjour	Acompte	Reste à payer
A	de 0 à 312 €	15 %	157 €	39,25 €	117,75 €
B	de 312,01 à 454 €	25 %	262 €	65,50 €	196,50 €
C	de 454,01 à 659 €	35 %	366 €	91,50 €	274,50 €
D	de 659,01 à 957 €	45 %	471 €	117,75 €	353,25 €
E	de 957,01 à 1 387 €	55 %	575 €	143,75 €	431,25 €
F	de 1387,01 à 2 013 €	65 %	680 €	170,00 €	510,00 €
G	de 2 013,01 à 2 917 €	75 %	784 €	196,00 €	588,00 €
H	plus de 2 917,01 €	85 %	889 €	222,25 €	666,75 €
H.C	hors quotient	100 %	1 045 €	261,25 €	783,75 €

MODALITÉS D'ANNULATION

Les annulations sont effectives uniquement à réception d'un courrier adressé au Maire de la commune. Le frais d'acompte versé lors de l'inscription sont conservés quels que soient les délais et les motifs de l'annulation. S'agissant du restant, il est prévu d'appliquer les frais d'annulation aux famille de la manière suivante :

FRAIS D'ANNULATION	
Délai* entre la date d'annulation et la date du début du séjour	
Annulation à plus de 30 jours	25% du solde dû (hors frais d'inscription)
Annulation de 30 jours à 15 jours	50% du solde dû (hors frais d'inscription)
Annulation à moins de 15 jours	La totalité du prix du séjour sera due

* Ce délai s'apprécie à compter de la date d'envoi de la demande d'annulation.

RENSEIGNEMENTS :
Service Jeunes de Bièvres
01 69 41 51 35 - espace.jeunes@bievres.fr



COMMUNE DE
BIÈVRES